

DES PLACES D'URGENCE FERMENT SANS RAISON EN GIRONDE : DES PERSONNES SONT A LA RUE !

La Fédération nationale des associations de réinsertion sociale Aquitaine (**FNARS**) interpelle l'opinion publique et les services de l'État sur l'état actuel de la gestion de l'hébergement d'urgence en Gironde et de ses conséquences sur les personnes en situation d'exclusion.

Cet hiver, le Préfet de Gironde a augmenté de façon conséquente le nombre de places dédiées à l'hébergement d'urgence (+200 places). Des places ouvertes progressivement depuis le 1^{er} novembre et qui devaient fermer le 31 mars, dates traditionnelles des anciens plans hivernaux supposés disparaître pour mettre fin à la gestion au thermomètre annoncée par Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du logement, le 21 novembre 2013.

Alors qu'aujourd'hui la situation en Gironde devient alarmante – la semaine dernière jusqu'à 85 personnes sont restées à la rue faute de places disponibles – des places d'accueil ont été ou vont être fermées :

- Vendredi 28 février, **60 places d'hôtel prévues pour accueillir l'hiver des personnes sans abri ont fermé laissant des femmes, des hommes et des enfants à la rue. La moitié de la capacité hôtelière d'accueil a ainsi été fermée bien avant le 31 mars sans raison**, laissant aux populations hébergées les seuls choix de rappeler le 115 ou de ne plus y recourir du tout sachant que ce dernier ne peut déjà plus répondre positivement à toutes les demandes d'hébergement qui lui sont faites.

Pourquoi fermer ces places d'hôtel occupées ? Pourquoi agir avant même la date « traditionnelle » de la fin de la période hivernale ?

- **Les associations gestionnaires des places hivernales ont également reçu la consigne de ne plus accepter de personnes sur les places qui pourraient éventuellement se libérer à partir du 1^{er} mars.**

Pourquoi encourager le jeu des places vides plutôt que l'hébergement de personnes qui se retrouveront à la rue ?

Et que se passera-t-il après le 31 mars pour les personnes hébergées dans les dispositifs hivernaux ?

Pour le moment à notre connaissance, il n'y a **aucun projet de pérennisation de ces places** pour une ouverture à l'année, **aucun plan d'action pour éviter les remises à la rue « sèches »** sans proposition de logement...

Face à cette situation, nous dénonçons la fermeture de dispositifs d'hébergement alors même que la situation actuelle ne permet pas de satisfaire toutes les demandes, les directives de non-accueil données aux associations et enfin le non-respect du droit à l'hébergement et à la continuité de prise en charge des personnes en situation de grande précarité qui vont être ainsi maintenues à la rue.

La fin de gestion au thermomètre constitue une des mesures phare du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Qu'en est-il de sa mise en œuvre territoriale réelle ?